

116, rue Wellington
Coaticook (Québec) J1A 2H7
Téléphone : (819) 849-9929

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA FONDATION S'ASSOCIE AVEC GAZODUC TQM AU BÉNÉFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Canton de Magog, le 6 octobre 2000 — Convaincue qu'il est tout à fait possible de concilier le développement économique et la protection des écosystèmes aquatiques et riverains, la société **Gazoduc Trans Québec & Maritimes** (Gazoduc TQM) a conclu, en 1998, une entente de partenariat avec la **Fondation des lacs et rivières du Canada**. Ce partenariat permet à la Fondation de poursuivre ses objectifs de protection et de restauration des lacs et des cours d'eau.

La Fondation présente aujourd'hui des résultats concrets de cette collaboration, en l'occurrence les travaux effectués dans la MRC Memphrémagog, notamment le long du ruisseau Castle (Castlebrook) ; cette présentation a lieu au site Voyer, situé au 2383 Pascal (angle chemin Voyer), canton de Magog, et ce, en présence de monsieur Jean Charest, Chef de l'Opposition officielle et député de Sherbrooke, des maires des cantons de Magog et d'Orford, des représentants de la Fondation et de ceux de Gazoduc TQM.

Le ruisseau Castle est un des affluents du lac Memphrémagog ; d'une longueur d'environ 9 km, il prend sa source dans le massif du mont Orford, à près de 700 mètres d'altitude. Dans le cadre d'un vaste programme de restauration, les rives du ruisseau Castle ont fait l'objet de travaux de stabilisation et de renaturalisation. Généralement, ces travaux, réalisés par la Fondation des lacs et rivières du Canada, consistent à reprofiler les talus de ce ruisseau, à stabiliser ses rives avec des enrochements, à le nettoyer et à ensemercer ses rives. À certains endroits

PARTENAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT



cependant, des travaux plus spécifiques ont été nécessaires, notamment l'aménagement d'une trappe à sédiments capable de réduire l'ensablement du lac Memphrémagog et, également, l'aménagement de deux seuils en aval du barrage Bélanger afin de favoriser l'habitat faunique.

Des travaux de cette envergure n'auraient pu être réalisés sans le soutien de nos partenaires, grâce auxquels la Fondation des lacs et rivières a pu effectuer des travaux de biostabilisation d'une exceptionnelle qualité ; ceux-ci sont le Canton de Magog, le Canton d'Orford, ÉcoAction 2000 (Environnement Canada), l'Association pour la protection et l'aménagement du ruisseau Castle (APARC), Memphrémagog Conservation inc. (MCI), l'Association des propriétaires de Southière-sur-le-lac, Fondation EJLB, Power Corporation du Canada et Gazoduc TQM.

La Fondation entend poursuivre son action pour la protection des lacs et des rivières en Estrie, en Montérégie et partout ailleurs, là où son expertise s'avèrera utile.

- 30 -

Source : Jacques Houle, directeur
Anita Labbé, coordonnatrice
Fondation des lacs et rivières du Canada
(819) 849-9929

PARTENAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT

